

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A LA CHAMBRE

Paris, 16 novembre. — Quatre cents députés environ sont à leur place quand M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 5.

M. Herriot prononce l'éloge de M. Vaillant-Couturier, député communiste, décédé.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat.

Les débats des procès intentés par le colonel de la Rocque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— J'ai connu Maginot. M. Ybarnegary répond : — Mot aussi et beaucoup plus que vous.

Le président François se fâche. — Monsieur Léon Daudet, d'écarter-t-il, si vous continuez, je vous ferai expulser.

M. Léon Daudet répond : — Expulsez-moi, cela ne m'empêchera pas de dire ce que je pense de M. Ybarnegary. Je n'ai pas les imposteurs. Or, M. Ybarnegary est un imposteur.

M. Léon Daudet réplique : — Je dis la vérité. M. Léon Daudet paraît très monté, il est debout, très rouge, et gesticule.

— Vous mentez, s'écrie-t-il. Le bruit augmente dans la salle. M. Ybarnegary, reprenant la parole, reproche maintenant à M. Léon Daudet des articles que celui-ci écrit contre la politique « de bonne humeur » de M. Tardieu, et les deux hommes viennent à se reprocher d'anciens articles de polémique.

Monsieur Ybarnegary, je vous méprise, crie M. Daudet. Vous rigolez, mais inséparablement, vous ne rigolez pas, de puis que M. Tardieu a démissionné, le traité qui est ici, j'ai de la sympathie pour l'ancien président du Conseil.

Le bruit va pas cessé dans la salle. Le président va ordonner la suspension de l'audience, lorsque, brusquement, M. Léon Daudet est pris d'un agissement de nez. Il s'assied, on lui apporte un verre d'eau. Ses avocats s'empressent autour de lui, et le calme finit par se rétablir peu à peu.

L'audience est suspendue à 14 heures.

M. Ybarnegary rapporte trois déclarations qui lui ont été faites...

Elle est reprise à 14 h. 05. M. Ybarnegary reprend sa déposition.

...par M. Leval... M. Pierre Leval, dit-il, m'a affirmé trois choses :

1° Le colonel de la Rocque ne lui a pas été présenté par M. André Tardieu ;

2° Il a connu le colonel de la Rocque après la chute de son ministère ;

3° Il n'a vu le chef du P.S.F. qu'une seule fois, à la suite des incidents du Trocadéro.

...par M. Cathala... M. Cathala m'a affirmé qu'il n'avait jamais donné un sou à M. de la Rocque, ni à aucun de ses émissaires.

...par M. Albert Sarraut... J'ai vu en fin M. Albert Sarraut ma dit : « Je ne peux pas croire les déclarations que prête à M. André Tardieu M. Pozzo di Borgo, car si M. Tardieu les a faites, il s'est déshonoré. M. de la Rocque est le dernier homme que j'aurais songé à offrir de l'argent ».

Le député des Basses-Pyrénées hausse le ton. — Je vous apporte ici, dit-il, sous la foi du serment ce que ces hommes politiques ont répondu à mes questions.

Le président. — M. Tardieu, avez-vous quelque chose à répondre ou des questions à poser ?

M. Tardieu évoque alors ses anciennes relations avec M. Ybarnegary, relations qui, dit-il, furent affectueuses, tandis que maintenant le président du groupe parlementaire du P.S.F. le traite de joueur cynique et d'opportuniste.

M. Ybarnegary lui demande-t-il, avez-vous changé d'avis sur moi ?

Le président François (avec quelque impatience). — Nous sommes loin de l'affaire.

Les avocats. — C'est l'affaire. Oui, oui, reprend dans la salle, le public impatient.

M. Tardieu poursuit : Je me souviens des vives années d'amitié qui nous ont unis. Je vous aime bien. Pourquoi Ybarnegary vous fait ça ? Vous n'auriez pas dû le faire, vous auriez dû être le dernier homme à le faire.

M. Ybarnegary évoque lui aussi des souvenirs politiques et personnels.

— J'ai dit, dit-il, au tribunal dans le dernier carré des amis d'André Tardieu.

Le président voulant ramener la discussion au procès : « Ce carré est dissous » (sourires).

— Non, non, M. le président, enchaine M. Ybarnegary, qui affirme son amitié fraternelle au colonel de la Rocque, qui sacrifie, dit-il, sa vie et ses biens au service public. Plus que jamais le colonel de la Rocque incarne le P.S.F. l'entraide sans mesure et sans humanité, mais des milliers d'hommes lui font un rapt de leurs corps.

La tombe de la fille du colonel de la Rocque n'a même pas été respectée

Et voici qu'un incident étonné à propos de la mort de la fille du chef du P.S.F., dans la tombe, dans le cimetière de Versailles, n'a même pas été respectée.

Qui a soulevé cet incident, on ne le sait.

C'est le colonel de la Rocque, prétend M. Tardieu, qui l'a soulevé hier afin de se réserver un effet d'audience.

Ce sont mes ennemis qui se sont déshonorés, déclare M. de la Rocque. Le public manifeste et le président suspend l'audience.

M. Ybarnegary termine sa déposition.

M. Cathala m'a dit qu'il n'avait jamais donné un sou au colonel de la Rocque.

Un ministre de l'Intérieur m'a déclaré : « Je ne voulais dévoiler les noms de vos diffamateurs dire ce que je sais sur ceux qui vous attaquent je mettrais Paris à feu et à sang ».

Le nom de ce ministre, le nom de ce ministre ! crient ensemble tous les avocats.

M. Ybarnegary : Quel que soit le bruit que vous fassiez, je ne vous le dirai pas.

Les débats des procès intentés par le colonel de la Rocque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— J'ai connu Maginot. M. Ybarnegary répond : — Mot aussi et beaucoup plus que vous.

Le président François se fâche. — Monsieur Léon Daudet, d'écarter-t-il, si vous continuez, je vous ferai expulser.

M. Léon Daudet répond : — Expulsez-moi, cela ne m'empêchera pas de dire ce que je pense de M. Ybarnegary. Je n'ai pas les imposteurs. Or, M. Ybarnegary est un imposteur.

M. Léon Daudet réplique : — Je dis la vérité. M. Léon Daudet paraît très monté, il est debout, très rouge, et gesticule.

— Vous mentez, s'écrie-t-il. Le bruit augmente dans la salle. M. Ybarnegary, reprenant la parole, reproche maintenant à M. Léon Daudet des articles que celui-ci écrit contre la politique « de bonne humeur » de M. Tardieu, et les deux hommes viennent à se reprocher d'anciens articles de polémique.

Monsieur Ybarnegary, je vous méprise, crie M. Daudet. Vous rigolez, mais inséparablement, vous ne rigolez pas, de puis que M. Tardieu a démissionné, le traité qui est ici, j'ai de la sympathie pour l'ancien président du Conseil.

Le bruit va pas cessé dans la salle. Le président va ordonner la suspension de l'audience, lorsque, brusquement, M. Léon Daudet est pris d'un agissement de nez. Il s'assied, on lui apporte un verre d'eau. Ses avocats s'empressent autour de lui, et le calme finit par se rétablir peu à peu.

L'audience est suspendue à 14 heures.

M. Ybarnegary rapporte trois déclarations qui lui ont été faites...

Elle est reprise à 14 h. 05. M. Ybarnegary reprend sa déposition.

...par M. Leval... M. Pierre Leval, dit-il, m'a affirmé trois choses :

1° Le colonel de la Rocque ne lui a pas été présenté par M. André Tardieu ;

2° Il a connu le colonel de la Rocque après la chute de son ministère ;

3° Il n'a vu le chef du P.S.F. qu'une seule fois, à la suite des incidents du Trocadéro.

...par M. Cathala... M. Cathala m'a affirmé qu'il n'avait jamais donné un sou à M. de la Rocque, ni à aucun de ses émissaires.

...par M. Albert Sarraut... J'ai vu en fin M. Albert Sarraut ma dit : « Je ne peux pas croire les déclarations que prête à M. André Tardieu M. Pozzo di Borgo, car si M. Tardieu les a faites, il s'est déshonoré. M. de la Rocque est le dernier homme que j'aurais songé à offrir de l'argent ».

Le député des Basses-Pyrénées hausse le ton. — Je vous apporte ici, dit-il, sous la foi du serment ce que ces hommes politiques ont répondu à mes questions.

Le président. — M. Tardieu, avez-vous quelque chose à répondre ou des questions à poser ?

M. Tardieu évoque alors ses anciennes relations avec M. Ybarnegary, relations qui, dit-il, furent affectueuses, tandis que maintenant le président du groupe parlementaire du P.S.F. le traite de joueur cynique et d'opportuniste.

M. Ybarnegary lui demande-t-il, avez-vous changé d'avis sur moi ?

Le président François (avec quelque impatience). — Nous sommes loin de l'affaire.

Les avocats. — C'est l'affaire. Oui, oui, reprend dans la salle, le public impatient.

M. Tardieu poursuit : Je me souviens des vives années d'amitié qui nous ont unis. Je vous aime bien. Pourquoi Ybarnegary vous fait ça ? Vous n'auriez pas dû le faire, vous auriez dû être le dernier homme à le faire.

M. Ybarnegary évoque lui aussi des souvenirs politiques et personnels.

— J'ai dit, dit-il, au tribunal dans le dernier carré des amis d'André Tardieu.

Le président voulant ramener la discussion au procès : « Ce carré est dissous » (sourires).

— Non, non, M. le président, enchaine M. Ybarnegary, qui affirme son amitié fraternelle au colonel de la Rocque, qui sacrifie, dit-il, sa vie et ses biens au service public. Plus que jamais le colonel de la Rocque incarne le P.S.F. l'entraide sans mesure et sans humanité, mais des milliers d'hommes lui font un rapt de leurs corps.

La tombe de la fille du colonel de la Rocque n'a même pas été respectée

Et voici qu'un incident étonné à propos de la mort de la fille du chef du P.S.F., dans la tombe, dans le cimetière de Versailles, n'a même pas été respectée.

Qui a soulevé cet incident, on ne le sait.

C'est le colonel de la Rocque, prétend M. Tardieu, qui l'a soulevé hier afin de se réserver un effet d'audience.

Ce sont mes ennemis qui se sont déshonorés, déclare M. de la Rocque. Le public manifeste et le président suspend l'audience.

M. Ybarnegary termine sa déposition.

M. Cathala m'a dit qu'il n'avait jamais donné un sou au colonel de la Rocque.

Un ministre de l'Intérieur m'a déclaré : « Je ne voulais dévoiler les noms de vos diffamateurs dire ce que je sais sur ceux qui vous attaquent je mettrais Paris à feu et à sang ».

Le nom de ce ministre, le nom de ce ministre ! crient ensemble tous les avocats.

M. Ybarnegary : Quel que soit le bruit que vous fassiez, je ne vous le dirai pas.

Les débats des procès intentés par le colonel de la Rocque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— J'ai connu Maginot. M. Ybarnegary répond : — Mot aussi et beaucoup plus que vous.

Le président François se fâche. — Monsieur Léon Daudet, d'écarter-t-il, si vous continuez, je vous ferai expulser.

M. Léon Daudet répond : — Expulsez-moi, cela ne m'empêchera pas de dire ce que je pense de M. Ybarnegary. Je n'ai pas les imposteurs. Or, M. Ybarnegary est un imposteur.

M. Léon Daudet réplique : — Je dis la vérité. M. Léon Daudet paraît très monté, il est debout, très rouge, et gesticule.

— Vous mentez, s'écrie-t-il. Le bruit augmente dans la salle. M. Ybarnegary, reprenant la parole, reproche maintenant à M. Léon Daudet des articles que celui-ci écrit contre la politique « de bonne humeur » de M. Tardieu, et les deux hommes viennent à se reprocher d'anciens articles de polémique.

Monsieur Ybarnegary, je vous méprise, crie M. Daudet. Vous rigolez, mais inséparablement, vous ne rigolez pas, de puis que M. Tardieu a démissionné, le traité qui est ici, j'ai de la sympathie pour l'ancien président du Conseil.

Le bruit va pas cessé dans la salle. Le président va ordonner la suspension de l'audience, lorsque, brusquement, M. Léon Daudet est pris d'un agissement de nez. Il s'assied, on lui apporte un verre d'eau. Ses avocats s'empressent autour de lui, et le calme finit par se rétablir peu à peu.

L'audience est suspendue à 14 heures.

M. Ybarnegary rapporte trois déclarations qui lui ont été faites...

Elle est reprise à 14 h. 05. M. Ybarnegary reprend sa déposition.

...par M. Leval... M. Pierre Leval, dit-il, m'a affirmé trois choses :

1° Le colonel de la Rocque ne lui a pas été présenté par M. André Tardieu ;

2° Il a connu le colonel de la Rocque après la chute de son ministère ;

3° Il n'a vu le chef du P.S.F. qu'une seule fois, à la suite des incidents du Trocadéro.

...par M. Cathala... M. Cathala m'a affirmé qu'il n'avait jamais donné un sou à M. de la Rocque, ni à aucun de ses émissaires.

...par M. Albert Sarraut... J'ai vu en fin M. Albert Sarraut ma dit : « Je ne peux pas croire les déclarations que prête à M. André Tardieu M. Pozzo di Borgo, car si M. Tardieu les a faites, il s'est déshonoré. M. de la Rocque est le dernier homme que j'aurais songé à offrir de l'argent ».

Le député des Basses-Pyrénées hausse le ton. — Je vous apporte ici, dit-il, sous la foi du serment ce que ces hommes politiques ont répondu à mes questions.

Le président. — M. Tardieu, avez-vous quelque chose à répondre ou des questions à poser ?

M. Tardieu évoque alors ses anciennes relations avec M. Ybarnegary, relations qui, dit-il, furent affectueuses, tandis que maintenant le président du groupe parlementaire du P.S.F. le traite de joueur cynique et d'opportuniste.

M. Ybarnegary lui demande-t-il, avez-vous changé d'avis sur moi ?

Le président François (avec quelque impatience). — Nous sommes loin de l'affaire.

Les avocats. — C'est l'affaire. Oui, oui, reprend dans la salle, le public impatient.

M. Tardieu poursuit : Je me souviens des vives années d'amitié qui nous ont unis. Je vous aime bien. Pourquoi Ybarnegary vous fait ça ? Vous n'auriez pas dû le faire, vous auriez dû être le dernier homme à le faire.

M. Ybarnegary évoque lui aussi des souvenirs politiques et personnels.

— J'ai dit, dit-il, au tribunal dans le dernier carré des amis d'André Tardieu.

Le président voulant ramener la discussion au procès : « Ce carré est dissous » (sourires).

— Non, non, M. le président, enchaine M. Ybarnegary, qui affirme son amitié fraternelle au colonel de la Rocque, qui sacrifie, dit-il, sa vie et ses biens au service public. Plus que jamais le colonel de la Rocque incarne le P.S.F. l'entraide sans mesure et sans humanité, mais des milliers d'hommes lui font un rapt de leurs corps.

La tombe de la fille du colonel de la Rocque n'a même pas été respectée

Et voici qu'un incident étonné à propos de la mort de la fille du chef du P.S.F., dans la tombe, dans le cimetière de Versailles, n'a même pas été respectée.

Qui a soulevé cet incident, on ne le sait.

C'est le colonel de la Rocque, prétend M. Tardieu, qui l'a soulevé hier afin de se réserver un effet d'audience.

Ce sont mes ennemis qui se sont déshonorés, déclare M. de la Rocque. Le public manifeste et le président suspend l'audience.

M. Ybarnegary termine sa déposition.

M. Cathala m'a dit qu'il n'avait jamais donné un sou au colonel de la Rocque.

Un ministre de l'Intérieur m'a déclaré : « Je ne voulais dévoiler les noms de vos diffamateurs dire ce que je sais sur ceux qui vous attaquent je mettrais Paris à feu et à sang ».

Le nom de ce ministre, le nom de ce ministre ! crient ensemble tous les avocats.

M. Ybarnegary : Quel que soit le bruit que vous fassiez, je ne vous le dirai pas.

L'expulsion d'Allemagne du correspondant de l'Agence Havas est différée de quatre jours

à la suite d'une démarche de l'ambassadeur de France

Berlin, 16 novembre. — L'ordre écrit d'expulsion a été remis mardi matin, à 6 h. 45, à M. Paul Ravoux, représentant de l'Agence Havas, à son domicile.

L'ambassadeur de France a rendu visite à M. von Neumann. Il lui a fait part de l'émotion causée par une mesure si grave, dit-il, et contrastant avec l'esprit de conciliation du gouvernement français à l'égard de certains correspondants allemands.

À la suite de cette démarche, M. Ravoux a été avisé que les délais d'expulsion étaient portés à sept jours.

La presse allemande accuse M. Ravoux d'être un obstacle aux bonnes relations entre Paris et Berlin.

Berlin, 16 novembre. — Un certain nombre de journaux ajoutent au communiqué officiel relatif à cette expulsion des commentaires visiblement inspirés. Leur sens général est que le gouvernement du Reich désire de bonne relations avec la France et que le correspondant de l'Agence Havas constitue un obstacle à ces bonnes relations. Par conséquent on attend de l'opinion et du gouvernement français l'approbation de la mesure prise contre le journaliste français.

Le « Berliner Tageblatt » écrit : « Le gouvernement du Reich demande qu'on comprenne l'énergie avec laquelle il désire de son poste si important pour les relations franco-allemandes un homme qui pêche sans cesse contre l'esprit de bon voisinage ».

Le « Lokal Anzeiger » va plus loin. Il laisse entendre que le correspondant de l'Agence Havas remplissait à Berlin une mission inspirée par des puissances occultes et il déclare : « Si j'avais à Paris des milliers qui voudraient interpréter cet acte du gouvernement du Reich autrement que comme une mesure en vue de la paix on serait obligé de dire que c'est à une déformation malveillante il faudrait le regretter car une telle attitude pourrait nuire à la bonne impression espérée ici, comme conséquence de l'alignement de cet employeur de sources ».

Le « Volkischer Beobachter », journal officiel du parti national-socialiste, après avoir exprimé « sa joie », déclare : « Nous croyons que la France n'a aucun motif de témoigner son mécontentement de la mesure allemande ».

Presque tous les journaux reviennent sur la dépêche relative à la lettre adressée en Allemagne invitant comme motif de l'expulsion du correspondant de l'Agence Havas et déclarent : « Il était indispensable que cette information malveillante fût la dernière ».

« M. Tardieu a réussi à démunir les partis nationaux »

« M. Tardieu a réussi une chose : démunir les partis nationaux. Nous sommes tous atteints et solidaires ».

M. André Tardieu : Vous ne me croyez pas aujourd'hui sous la foi du serment quand j'accuse le colonel de la Rocque ; comment m'auriez-vous cru il y a quelques années ?

M. de Kérillis : Il est trop tard maintenant, La Rocque a deux millions d'hommes derrière lui.

À ces mots, la salle manifeste, des exclamations fusent.

M. Léon Daudet : Ah ! ah ! quel bluff, l'armée de Baseline !

Où il est question de l'affaire Prince et de M. Camille Chautemps

M. de Kérillis : J'ai choisi la parole d'honneur du colonel de la Rocque de préférence à celle de M. André Tardieu, parce que M. Tardieu m'a trompé en un jour d'emportement.

M. André Tardieu : Voulez-vous préciser ?

M. de Kérillis : Je suis venu ici défendre l'honneur d'un homme et la vie d'un parti.

M. Tardieu : Précisez. Vous en avez l'obligation morale.